

AUTORISATION PARENTALE 2018-2019



Je soussigné(e) responsable légal(e) de l'élève :

Nom : Prénom : Classe :

Date de naissance :/...../.....

Adresse :

Téléphone : Portable : Travail :

- Autorise mon enfant à participer aux activités proposées par l'association
- **Autorise - n'autorise pas** (rayer la mention inutile) mon enfant à être photographié ou filmé dans le cadre des activités de l'association pour un usage pédagogique (affichage des résultats, articles dans la presse ou sur le site web du collège).
- **Autorise – n'autorise pas** mon enfant à quitter le gymnase seul sans la présence d'un parent lors des retours de compétitions.
- Autorise les personnes en charge de la demande de licence à l'UNSS à renseigner les rubriques suivantes : nom-prénom-sexe-adresse mail-N°téléphone...
- J'ai pris connaissance des garanties proposées par l'assureur de l'AS (contrat collectif MAIF) pour la couverture des dommages corporels de mon enfant dans le cadre des activités de l'AS.
- Autorise le professeur ou l'accompagnateur à prendre toutes mesures d'urgence en cas de nécessité,

Allergies : / Groupe sanguin :

Traitement de longue durée :

Autres (diabète, asthme...) :

- **peut se libérer quelques mercredis pour aider aux transports : oui - non**

Entourez les jours et activités choisis par l'élève :

Lundi 13H-14H	Mardi 17H-18H30	Mercredi Après-midi	Jeudi 13H-14H	Vendredi 13H-14H
HANDBALL 6^e/5^e	DANSE Et CROSS jusqu'à Noël (17h-18h)	Compétitions HB, Bad, danse, RAID, CROSS	BADMINTON	HANDBALL 4^e/3^e

Fait à, le

Signature du responsable légal :

1. Les objectifs de l'association

L'association sportive (AS) est le meilleur moyen pour les élèves d'accéder à des valeurs sociales et morales, par la pratique d'un sport à la fois ludique et compétitif.

En se licenciant à l'AS, votre enfant apprendra les règles de vie élémentaires, le sens de la solidarité et des responsabilités, tout en s'amusant et en s'éprouvant physiquement.

A travers la pratique sportive, nous visons également :

- Le développement de l'esprit de camaraderie et du sens de la loyauté, par la participation aux rencontres inter-établissements le mercredi après-midi (UNSS)
- Le dépassement de soi à travers le goût de l'effort lors des compétitions de différents niveaux (départemental et régional)
- La découverte de nouvelles activités non pratiquées en cours d'EPS (VTT, escalade, patinage, kayak, voile, golf...)
- L'investissement de l'élève dans la vie de l'association et donc du collège (jeunes dirigeants, arbitres officiels, journaliste...)
- **Journée Nationale du sport scolaire : Mercredi 19 septembre 2017** de 12h30 à 17h (pique-nique et tournoi de badminton puis de handball) Ouvert à tous pour découvrir l'AS.



2. Les activités organisées par l'association

Cette année, nous proposons à nos licenciés :

- ❖ **DANSE** ❖ **HANDBALL** ❖ **CROSS** ❖ **BADMINTON**
- ❖ Le **mercredi après-midi** pour les compétitions : HANDBALL et CROSS jusqu'à Noël, BADMINTON pour la deuxième partie de l'année, rencontres départementales de Danse et académiques si qualification.
- ❖ **CROSS INTER-DISTRICT le 14 NOV 2018 à Soissons** puis si qualification, CROSS départemental **le 28 NOV** à Monampteuil et CROSS académique **le 12 DEC** à Noyon.
- ❖ Journées promotionnelles (activités à déterminer) et VTT certains mercredis de beau temps.

En ce qui concerne les sorties socioculturelles, nous prenons en compte l'avis des élèves lors de notre assemblée générale et les mettons à contribution pour l'organisation (sortie réalisées les années précédentes : tournoi de HANDBALL, Match de rugby au stade de France, sortie patinoire, sortie à CAP' AISNE et aquamundo, base nautique de Blangy, Golf de l'Ailette...)

3. La cotisation :

Le prix de la licence est fixé à **30 euros** ; elle donne accès à toutes les activités et les différents horaires et comporte également l'acquisition d'un tee-shirt de l'AS à porter lors des compétitions.

Le paiement peut se faire en espèces ou en chèque à l'ordre de ***l'association sportive du collège de Vailly*** (2 chèques possibles avec date de dépôt au dos). Une demande de participation peut être faite auprès du fond social collégien au bureau de la gestionnaire.

4. Pour inscrire votre enfant :(dossier complet SVP)

Remplir l'autorisation parentale et joindre le paiement de la cotisation.